La lettre de PERSAC

25

RECTO

- Actualités
- Compte rendu succint de séance du conseil municipal du 27.02.2023.

RECTO

- Compte rendu succint de séance du conseil municipal du 27.03.2023.
- Dates à retenir

Février 2023

Unsplash.com

Rentrée scolaire

Rentrée scolaire 2023-2024

N'oubliez pas de venir inscrire vos enfants pour la rentrée de Petite Section à la mairie de PERSAC.

B.A.F.A

La mairie propose une aide financière de **150 €** aux habitants de PERSAC souhaitant suivre la formation BAFA, soit **100 €** pour la formation générale et **50 €** pour la formation d'approfondissement.

Cimetière

Les travaux de reprise des concessions abandonnées vont bientôt commencer. Un marquage a été effectué sur certains emplacements afin d'aider les pompes funèbres MOREAU à identifier les tombes concernées.

Place de la mairie

Les jeux et équipements sportifs qui seront installés sur la nouvelle place de la mairie, sélectionnés au cours des commissions équipement avec la participation des jeunes de la communes ont été commandés. Un jeux sur ressort, un tourniquet et une balançoire pour l'espace ludique. Un pédalo-ski, un rameur, un banc pompes-abdominaux pour deux personnes et une structure de traction bras pour 4 personnes constituent l'ensemble de musculation.

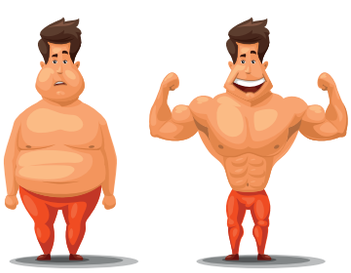

Le conseil municipal du lundi 27 février 2023 a décidé :

■ le maire présente les résultats des comptes administratifs 2022 pour approbation. Pour des raisons de disfonctionnement informatique, ces résultats seront votés au prochain conseil :

Désignation	*Fonctionnement*	*Investissement*	*Ensemble*
Commune	807 556,94	66 118,84	**873 675,78**
Centre d'Accueil	246 737,49	349,57	**247 087,06**
Résidence des 4 Vents	97 123,53	-70 553,41	**26 570,12**
TOTAL	**1 151 417,96**	**-4 085,00**	**1 147 332,96**
Désignation	*Fonctionnement*	*Investissement*	*Ensemble*
CCAS	7 726,29	1,42	**7 727,71**

■ à l'unanimité de voter les taux de fiscalité directe locale inchangés pour 2023 :

Taxes	Taux Votés
Habitation	
Foncière (Bâti)	8,65%
Foncière (Non Bâti)	20,52%

■ à la majorité, 12 voix pour et 1 abstention d'accorder les subventions aux associations pour l'exercice 2023 (Tout versement d'une subvention doit être justifié par un rapport financier et annuel d'activités).

■ à la majorité, 12 voix pour et 1 abstention d'attribuer une participation de 600 € à l'association Eveil des Sens pour l'animation de son 6eme festival qui se déroulera les 17 et 18 juin 2023 sur la commune de Persac. Cette manifestation, s'adresse à tous publics et vise à créer du lien social à travers l'activité sportive.

■ à la majorité, 12 voix pour et 1 abstention de créer les emplois permanents ci-dessous dans le cadre des avancements de grade :

- adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
- adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
- adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet
- d'agent maîtrise principal à temps complet

■ à l'unanimité de signer la convention de partenariat avec la CCVG pour la refacturation de la formation « Habilitation Electrique session réactualisation BS/BE manœuvre » effectuée les 12 et 13 avril 2022, par un agent communal.

■ à l'unanimité d'admettre en non-valeur sur le Budget Principal 2023 le montant total de 793,34 €.

■ à l'unanimité d'admettre en non-valeur sur le Budget Centre d'Accueil 2023 le montant total de 50,00 €.

Ce résumé va à l'essentiel, pour plus de précisions RDV sur persac.fr

Le conseil municipal du lundi 27 mars 2023 a décidé :

- à l'unanimité de valider les Comptes Administratifs 2022 présentés au conseil précédent (voir recto de cette lettre).

- à l'unanimité valide les Comptes de Gestion 2022.

- à l'unanimité de valider les affectations de résultats 2022.

- à la majorité, 13 voix pour et 1 abstention de voter le budget principal de la Commune 2023 ci-dessous :

Désignation	*Fonctionnement*	*Investissement*
Commune	1 440 425	810 805
Centre d'Accueil	273 299	129 533
Résidence des 4 Vents	172 691,94	146 111,82
TOTAL	1 886 415,94	1 086 449,82

Pour le budget principal de la mairie l'excédent reporté en fonctionnement est de 807 556 € et celui de l'investissement de 66 118 €.

- à l'unanimité vote le budget annexe du Centre d'Accueil 2023.

- à l'unanimité vote le budget annexe Résidence des 4 Vents 2023.

- à l'unanimité d'attribuer une participation de 850 € au Comité des Fêtes de Persac pour l'achat d'une friteuse qui sera mise à la disposition des associations.

- à l'unanimité d'attribuer une subvention à titre exceptionnelle de 500 € (dont 100 € pour leur fonctionnement) à l'association Moussac Canoé Kayak dans le but d'aider au financement d'un salarié ainsi que pour l'achat de nouveau matériel qui doit être renouvelé régulièrement.

- à l'unanimité d'approuver le rapport et les conclusions favorables avec recommandations du Commissaire Enquêteur , de procéder à aliénation d'une partie d'une parcelle communale cadastrée BP 281,et d'intégrer la partie de la rue dans le domaine public de la commune.

- à la majorité, 13 voix pour et 1 contre d'accepter les termes du protocole d'accord avec Habitat de la Vienne concernant la construction des 4 pavillons « Rue de la Mothe » la commune contractera donc directement le lot 1 VRD du marché auprès du SIMER à hauteur de 117 642,84 € TTC et effectuera directement les paiements des branchements d'eau potable des pavillons auprès de Eaux de Vienne.

Ce résumé va à l'essentiel, pour plus de précisions RDV sur persac.fr

DATES à RETENIR

16 04 23 — **Théâtre, Tailleur pour dames**
-Les amis de la Mothe
16h00 - Espace 3 rivières

22 04 23 — **Randonnée photographique**
-Le bruit du trapèze
14h00 au BdT

24 04 23 — **Conseil municipal**
-vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "**persac.fr**"

28 04 23 — **Marché de producteurs et voitures anciennes**
-place de la mairie

06 05 23 — **Randonnée découverte des plantes sauvages**
-Le bruit du trapèze
14h00 au BdT

Directeur de publication: Regis Sirot

Mairie de PERSAC, 3 Grand'rue - 86 320 PERSAC

persac@departement86.fr - persac.fr

05.49.48.47.15